

Le label **PERFORMANCE ASSOCIATIVE** reconnaît une association dont la structuration répond aux enjeux associatifs du contexte 2024 qui lui permet d'œuvrer efficacement et durablement sur son territoire. Le fonctionnement de cette association est structuré pour porter un projet associatif et le mettre en œuvre avec des acteurs compétents, et s'engageant et prenant part aux programmes d'actions des acteurs fédéraux locaux, territoriaux et nationaux.

Le label **PERFORMANCE ASSOCIATIVE** se résume pour le club demandeur à :

- Validation des prérequis de « **L'accueil des luttes** » + :
- Implication de l'association dans :
 - La professionnalisation
 - La transmission et la formation de ses acteurs
 - Les actions fédérales (au niveau territorial et national)
 - Le fonctionnement des organes fédéraux

Pour l'obtention du label **PERFORMANCE ASSOCIATIVE**, votre club doit répondre aux exigences suivantes :

CLUB :

COMITÉ RÉGIONAL :

ENTRAÎNEUR DIPLOMÉ PROFESSIONNEL EN ACTIVITÉ :

Diplôme professionnel lutte et DA ou équivalent

Réservé à l'organe d'instruction conforme non conforme

ARBITRE NATIONAL EN ACTIVITÉ :

Réservé à l'organe d'instruction conforme non conforme

DÉCRIRE UN DISPOSITIF LIÉ A LA PROFESSIONNALISATION :

Cf. document descriptif Labellisation des structures (synoptique)

STAGIAIRE EN FORMATION FÉDÉRAL :

Réservé à l'organe d'instruction conforme non conforme

STAGIAIRE EN FORMATION ARBITRAGE :

Réservé à l'organe d'instruction conforme non conforme

MEMBRE DE L'ASSOCIATION PARTICIPANT AU FONCTIONNEMENT FÉDÉRAL :

1 seule proposition est suffisante

Membre d'un conseil d'administration d'un organe fédéral (CD, CR, FFLDA)

Nom/ Fonction :

ou membre d'une commission fédérale (CD, CR, FFLDA)

Nom/ Fonction :

ou membre de l'ETR

Nom/ Fonction :

Réservé à l'organe d'instruction

conforme

non conforme

DEMANDE DE LABEL DE LA STRUCTURE

Je soussigné.e, (nom, fonction)

, sollicite

l'obtention du label **PERFORMANCE ASSOCIATIVE**, pour l'association

Le

Signature

AVIS DE L'ORGANE D'INSTRUCTION (réservé à l'organe d'instruction)

La structure remplit les prérequis de « L'accueil des luttes » :

oui non

Si non :

Participation au calendrier régional d'action :

oui non

Si non :

Les critères répondent aux exigences du label **PERFORMANCE ASSOCIATIVE** :

oui non

Si non :

Préconisations pour les associations ne remplissant pas les conditions :

Date :

Nom/Fonction :

Signature :